**CONJ 11 Les autres temps composés de l’indicatif**

|  |  |
| --- | --- |
|  | ***Je sais ma leçon si…*** |
| ***CONJ 11*** | ➊ *Je sais conjuguer un verbe au plus-que-parfait de l’indicatif.* |
| ➋ *Je sais conjuguer un verbe au passé antérieur de l’indicatif.* |
| ➌ *Je sais conjuguer un verbe au futur antérieur de l’indicatif.* |

Il y a quatre temps composés de l’indicatif : le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur, le futur antérieur.

Ils se conjuguent tous selon le même modèle :

l’auxiliaire (être ou avoir), suivi du participe passé.

Ce qui change est le temps de l’auxiliaire.

a) Passé composé → auxiliaire au présent.

rigoler

j’ ai rigolé

tu as rigolé

il, elle, on a rigolé

nous avons rigolé

vous avez rigolé

ils, elles ont rigolé

b) Plus-que-parfait → auxiliaire à l’imparfait.

rigoler

j’ avais rigolé

tu avais rigolé

il, elle, on avait rigolé

nous avions rigolé

vous aviez rigolé

ils, elles avaient rigolé

c) Passé antérieur → auxiliaire au passé simple.

rigoler

j’ eus rigolé

tu eus rigolé

il, elle, on eut rigolé

nous eûmes rigolé

vous eûtes rigolé

ils, elles eurent rigolé

d) Futur antérieur → auxiliaire au futur simple.

rigoler

j’ aurai rigolé

tu auras rigolé

il, elle, on aura rigolé

nous aurons rigolé

vous aurez rigolé

ils, elles auront rigolé